Paragraphe 26e de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Renseignements relatifs aux subventions versées à même le budget discrétionnaire du ministre

Période du 1er juillet au 30 septembre 2026

Direction générale de la gestion financière, immobilière et contractuelle

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Québec

Novembre 2026

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Subventions versées à même le budget discrétionnaire du ministre

Exercice financier : 2026-2027
Trimestre : Juillet - Septembre

Nom	Fonction	Nom du bénéficiaire	Projet visé	Circonscription électorale	Montant versé

Information complémentaire

— Il n'y a pas de subventions versées à même le budget discrétionnaire du ministre pour ce trimestre.